



Programme de Renforcement de la Gouvernance Locale de l'Eau et de l'Assainissement En Haïti (REGLEAU)

APPEL A PROPOSITIONS

Objet : Atelier de formation en Élaboration et Gestion de Projets et en Passation de Marchés Publics pour les Mairies des communes d'intervention

Octobre 2019

1. Contexte

La loi cadre de 2009 portant sur la réorganisation du secteur Eau Potable et Assainissement (EPA) prévoit un transfert à terme de la maîtrise d'ouvrage des services EPA aux communes et structures intercommunales (dès que celles-ci soient en mesure de remplir les fonctions qui y sont liées). Une décennie plus tard, les communes ne sont toujours pas en capacité d'assurer la maîtrise d'ouvrage de ces services. C'est dans ce contexte que le Programme de Renforcement de la Gouvernance Locale de l'Eau et de l'Assainissement en Haïti (REGLEAU), financé par la Confédération Suisse et mis en œuvre par HELVETAS en partenariat avec d'autres institutions (GRIDE et EXSSA), est opérationnel dans 4 communes du département du Sud' Est, dont : Jacmel, La-Vallée-de-Jacmel, Bainet et Marigot. L'objectif visé au cours de la première phase est de couvrir les besoins en eau potable et assainissement des citoyens et citoyennes grâce à une gouvernance de proximité des services EPA par ces municipalités avec l'appui technique de l'OREPA Sud.

Au vu des capacités limitées de ces municipalités, des activités de renforcement des capacités sont nécessaires à chaque étape de la maîtrise d'ouvrage : de la planification jusqu'à l'exploitation des ouvrages EPA. Dans cette perspective, le projet REGLEAU compte renforcer les compétences des municipalités, entre autres, dans l'élaboration et la gestion des projets ainsi que dans la passation de marchés publics afin qu'elles soient en mesure de planifier et mettre en œuvre les projets selon les règles de l'art.

Le présent appel à propositions vise à recruter deux (2) prestataires pour réaliser des formations pour les Mairies en élaboration et gestion de projet ainsi que dans la passation de marchés publics et à préparer des Manuels/Guides pour les Mairies afin de les outiller dans ces domaines. Ainsi, HELVETAS (en appui aux municipalités précitées) invite les fournisseurs ayant une expérience prouvée dans ces domaines, à présenter leurs offres techniques et financières pour ces prestations divisées en deux (2) lots :

- Lot 1 : La-Vallée-de-Jacmel et Bainet;
- Lot 2 : Jacmel et Marigot.

2. Objectif des prestations

L'objectif de ces prestations est de permettre aux municipalités de maîtriser les éléments de base de l'élaboration et de la gestion de projets ainsi que de la passation des marchés publics.

3. Résultats attendus

- Les participants à ces formations sont en mesure d'élaborer et gérer un projet et piloter un processus de passation de marché public
- Les Mairies disposent de Manuels/Guides pour l'élaboration et la gestion de projet et la passation de marchés publics.

4. Méthodologie de la formation et contenu des Manuels/Guides

Il est attendu que les soumissionnaires proposent (dans leurs offres) la méthodologie, le calendrier ainsi que le contenu des formations. Ils proposeront aussi le contenu des Manuels/Guides d'élaboration et gestion de projet et la passation de marchés publics.

5. Mandat des prestataires

Les deux prestataires sélectionnés auront à réaliser les activités suivantes :

- Préparer les programmes et calendriers de formation pour le personnel de deux (2) Mairies;
- Préparer les supports de formation et réaliser la formation pour le personnel des deux (2) Mairies : Maires, Directeurs généraux, services financiers, Unités Eau Potable et Assainissement, Génie municipal (environ 8 personnes par mairies);
- Élaborer un Manuel/Guide d'Élaboration et gestion de projet et un Manuel/Guide de Passation de Marchés publics pour les Mairies;
- Évaluer les participants avant et après la formation.

6. Les livrables à fournir par le prestataire

- Méthodologie, programme et calendrier de la formation;
- Documents de support des formations (présentation Powerpoint, entre autres);
- Rapport de formation;
- Manuels/Guides Élaboration et gestion de projet, Passation de Marchés publics.

NB : Les prestataires remettront tous les documents sur format papier (copie dure) et sur format électronique (clé USB).

7. Modalités d'exécution de la prestation

- Les mairies seront regroupées deux à deux pour la formation et un prestataire sera recruté pour chaque lot de deux mairies. Pour le lot 1, la formation aura lieu à La-Vallée-de-Jacmel et pour le lot 2, elle aura lieu à Jacmel;
- La logistique (salle de formation, transport, hébergement et nourriture des participants) sera assurée par le projet REGLEAU et ses partenaires.

8. Profil des prestataires

- Être détenteur d'une maîtrise en gestion de projet (ou discipline connexe);
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de l'élaboration, la gestion de projet et la passation de marché;
- Avoir une expérience dans l'élaboration et la gestion de projets d'urgence (un plus);
- Avoir une bonne maîtrise des approches et méthodologies participatives;
- Avoir une bonne maîtrise des méthodes de coaching et de formation des adultes;
- Avoir la capacité de collaborer avec différents types d'acteurs/partenaires (autorités locales, organisations de la société civile, DINEPA, etc.);
- Disposer d'une excellente capacité de communication et de rédaction de rapports en français.

9. Dossier de candidature

Le dossier doit comprendre :

- a) La proposition technique, incluant notamment :

- Une note méthodologique pour la réalisation de la mission, relatant la compréhension du mandat et les étapes et méthodes proposées pour mener à bien le travail ;
- Le curriculum vitae du consultant (2 pages maximum) ;
- L'expérience dans des missions similaires ;
- Le calendrier de réalisation du mandat.

b) La proposition financière (tenant compte des dispositions du point 7 ci-dessus).

10. Soumission des propositions

Les propositions techniques et financières doivent être envoyées dans des enveloppes séparées et cachetées aux adresses suivantes :

HELVETAS Swiss Intercooperation

1, Impasse Larose, Rue Mercier Laham, Delmas 60
HT 6120 Pétion-Ville

Ou

HELVETAS Swiss Intercooperation

Route de Lamandou 3
Jacmel, Haïti

La date limite de réception des candidatures est fixée au 28 octobre 2019 à 15 heures.

11. Délai de validité

Les propositions doivent être valides pour une période de 60 jours, à partir de la date de clôture ci-dessus.

12. Remarques

- a. Un prestataire distinct sera recruté pour chaque lot ;
- b. Les propositions techniques comptent pour 70% de la note et les propositions financières comptent pour 30% de la note. Les propositions techniques qui n'atteignent pas une note minimale de 50/70 seront éliminées du processus de sélection. En pareil cas, les enveloppes contenant les offres financières ne seront pas ouvertes.
 - o Les propositions techniques seront évaluées comme suit :
 - Compréhension du mandat : 8% ;
 - Qualification et expériences du consultant principal et collaborateurs éventuels : 12% ;
 - Méthodologie, calendrier et contenu des formations et Manuels/Guides : 50% ;

- o La note pour les propositions financières (sous réserve des dispositions du point b. ci-dessous) sera calculée comme suit :

$$\text{Note} = \left(\frac{\text{Pmin} \times 30}{\text{P}} \right)$$

- Pmin = prix de la proposition ayant le prix le plus bas dans la fourchette admissible (voir pt. 3)
 - P = prix de la proposition à évaluer
- c. Des interviews et épreuves écrites peuvent être réalisées pour un certain nombre de soumissionnaires présélectionnés avant l'attribution du marché ;
- d. Le commanditaire se réserve le droit de ne retenir aucune proposition à la suite de cet appel à propositions.